

blir dès maintenant la régie du beurre, non pas à 71c. la livre, mais au prix que les parents de deux ou trois enfants peuvent payer.

M. SINNOTT: L'agriculteur reçoit-il trop?

Mme STRUM: L'honorable député ignore-t-il quelle partie du prix de vente revient à l'agriculteur?

M. SINNOTT: J'ai traité plus de vaches que l'honorable représentante n'en a jamais vu.

Mme STRUM: Si l'honorable député veut organiser un concours de traite des vaches, je suis prête à le rencontrer n'importe quand.

M. SINNOTT: Nous irons, dimanche, à la Ferme expérimentale.

Mme STRUM: J'ai été élevée sur une ferme et j'ai épousé un cultivateur.

M. SINNOTT: Je lance un défi à l'honorable représentante. Je la rencontrerai à la Ferme expérimentale.

Mme STRUM: L'honorable député m'étonne. Les députés de circonscriptions rurales au moins devraient savoir ce que reçoivent les agriculteurs des 73c. que coûte la livre de beurre.

M. HARTT: Cinquante-neuf cents.

Mme STRUM: Voilà un autre agriculteur.

M. HARTT: Je vais prendre part au concours de traite des vaches.

M. L'ORATEUR: A l'ordre.

Mme STRUM: L'autre soir l'honorable représentant de Cochrane a dit que ce serait une excellente chose de porter à la connaissance du consommateur le prix de revient du lait et de la viande sur la ferme. Je désire signaler aux honorables députés par votre entremise, monsieur l'Orateur, que le prix payé par le consommateur ne représente pas ce que le produit coûte au cultivateur; qu'entre l'acheteur du lait et le trayeur de la vache, il y a les distributeurs qui, bien souvent, touchent une plus forte partie du prix de vente que le producteur. Ce n'est pas tout; ces prix élevés créent beaucoup de confusion et beaucoup de mécontentement chez les consommateurs. J'habite la ville une partie de l'année et j'ai connaissance de ce que disent des personnes, qui ne connaissent pas la situation, au sujet du cultivateur, de sa cupidité, de la fortune qu'il accumule et des bénéfices qu'il réalise. Les prix élevés et la suppression des primes ne sont pas une source de compréhension; ils ne font qu'accroître la confusion et le mécontentement; ils embrouillent la situation. Les cultivateurs ne touchent pas plus que le coût de revient, et tous les honorables députés à la Chambre voudront corroborer cette déclaration.

Des VOIX: Bravo, bravo.

Mme STRUM: Demandez au cultivateur quel est le coût de production d'une livre de bacon depuis qu'on a supprimé les prix maximums des céréales secondaires. Demandez à l'honorable représentant de Fraser-Valley quel est le coût de revient d'une douzaine d'œufs.

M. CRUICKSHANK: Bravo!

Mme STRUM: Ou encore, ce qu'il en coûte aux producteurs laitiers pour expédier des céréales secondaires des Prairies maintenant qu'on a placé de nouveau les céréales secondaires sur le marché libre. Il ne s'agit pas de révéler ce qu'il en coûte au cultivateur. Il s'agit de permettre à un groupe de gens de spéculer sur les denrées alimentaires; le Gouvernement doit y remédier en rétablissant les prix maximums des céréales secondaires et en les soustrayant aux spéculateurs.

Je reprends mon siège, monsieur l'Orateur, mais je prie instamment le Gouvernement d'agir. Il doit enquêter, sans doute. Je crois que le comité doit enquêter, mais non pas dans le dessein de rationaliser notre situation. A mon sens, on doit enquêter en vue de démasquer les abus, si abus il y a. Dans l'intervalle, pendant que l'enquête du comité se poursuivra, le Gouvernement devrait rétablir les prix à un niveau qui permettra aux Canadiens d'acheter les aliments essentiels dont ils ont besoin tous les jours, et il devrait verser des subventions afin que les producteurs n'éprouvent aucune difficulté.

M. T. J. BENTLEY (Swift-Current): Monsieur l'Orateur,...

Des VOIX: Aux voix.

Des VOIX: Obstructionniste.

M. BENTLEY: Deux ou trois honorables collègues ont crié "obstructionniste" quand je me suis levé. Je rappelle à la Chambre que je n'ai pris part à aucun débat depuis la reprise de la session et que je n'ai pris la parole qu'une fois au cours des séances d'avant Noël.

Une VOIX: L'honorable député choisit bien son temps.

M. BENTLEY: En effet. Comme la Chambre siégera probablement jusqu'à la mi-été, le moment est toujours bien choisi de prononcer un discours. J'ai choisi celui-ci pour formuler les observations que voici sur la question à l'étude. Je tiens à dire d'abord que j'ai apprécié le discours prononcé l'autre jour par l'honorable député de Spadina (M. Croll). D'autres collègues de ce côté-ci de la Chambre en ont fait l'éloge, et je tiens